

Superordi-Attaque



pour la défense de nos droits sur Internet !

Travail réalisé par les classes 1121 et 1122 CT du CO Drize dans le cadre du concours sur la coopération internationale 2013-2014 : liberté d'expression sur Internet, limites et opportunités pour les jeunes.

Catégorie : Travail de recherche avec comme piste de réflexion les dangers d'Internet qui prend en compte les nouveaux médias sociaux, l'éthique sur Internet, devoirs et responsabilités et sécurité sur Internet.

Nous allons vous présenter notre démarche qui nous a permis de répondre aux objectifs généraux du concours :

Nous avons choisi de réaliser une campagne d'affichage créée par nous-mêmes afin de sensibiliser les étudiants de l'école aux divers dangers que l'on peut rencontrer sur Internet.

Avant de commencer les affiches, nous nous sommes posés la question : **Quels sont les problèmes, dangers que l'on peut rencontrer sur Internet ?** Ensuite nous avons analysé tous les dangers et avons décidé de les classer par catégories, catégories définies par nous-mêmes.

Voici le résultat obtenu :

1) Ce qui rend votre ordinateur malade :

Virus, screamer (image qui vient d'un coup sur l'ordi et faut éteindre l'ordi pour que l'image parte, images morbides, pubs), Cookies, spams.

2) Ce qui peut vous choquer :

Photos pas adaptées pour notre âge, hot, pornographiques, Vidéos violentes et choquantes, Pédophilie, Le 3630 envoie du porno sur les mobiles, Contact avec des gens peu respectables, voire pédophilie. Rencontrer des pédophiles sur le net. Rencontrer des gens louches, Images pornographiques adultes / (enfants pédophilie), Message Porno sur Internet.

3) Détournements ciblés :

Usurpation d'identité, Faux sites de réseaux sociaux, Piratage, Création d'un faux compte quel qu'il soit. (fake), Hacker, pirater les ordinateurs, Donner une fausse identité.

4) On en veut à votre argent :

Arnaque sur Internet : se faire vider son compte bancaire, faux sites d'achat, SMS surtaxés : message porno ou non et en plus y a les images pornos, Pub à la télé : envoie sms love au 3630.... sonnerie de téléphone, 0800 on répond et ça raccroche et on est taxé sur les natels, Arnaques : on demande de l'aide, on clique sur un lien et ensuite on est piraté.

Vol : pirate l'ordi et on nous vole tout notre argent sur notre compte en banque, Par téléphone ou par l'ordi on clique sur un lien et on se fait arnaquer, Les arnaques par Internet : soit on reçoit un mail qui nous demande de l'argent, Piquer votre numéro de carte de crédit et voler votre argent, SMS louches surtaxes grosses factures à payer.

5) Internet n'oublie jamais :

Facebook garde tout, contrôle tout, tout sur notre vie, Instagram va au printemps pouvoir utiliser les photos sur son site pour faire de la pub sans votre autorisation, Whatsapp : téléphone - groupe unique où tous le monde lit et voit en même temps du texte, des images ou des vidéos.

6) Atteinte et influence à la personnalité :

Harcèlement moral, insultes et après on peut avoir des problèmes. Ask (pas besoin de s'inscrire), on pose des questions anonymes et une fille s'est suicidée, car elle était harcelée, Menaces, Ask discussion anonyme dangereuse, n'importe qui peut vous parler..., Vidéos prises sans autorisation et diffusées sur la toile, Prendre une photo sans autorisation et la diffuser sur la toile. Donner de mauvaises idées, mauvaises influences, ne dit pas toujours la vérité. Recevoir des menaces, insultes sur un réseau social = bagarre

Dévoiler son identité (nom, prénom, âge), point qui n'appartient à aucune catégorie.

Suite à cet exercice, certains élèves ont osé me montrer ce qu'ils reçoivent à travers Internet, que cela soit sur ordinateur, tablette ou smartphone... Tout ce qu'ils m'ont divulgué ne sont que des images, des vidéos et des textes qui sont illégaux et extrêmement choquants. J'ai senti qu'ils étaient soulagés de communiquer leur peur à un adulte et de trouver un soutien psychologique et moral face à ces horreurs qu'ils reçoivent sans rien avoir demandé. Les élèves veulent aussi savoir comment agir face à tous ces dangers, donc quelles attitudes adopter suivant le cas de figure rencontré, point abordé en fin de recherche.

Après avoir répondu à la première question du questionnaire, les élèves ont dû répondre à un des points suivants :

As-tu déjà été confronté à un de ces problèmes, dangers ? Si oui, lequel.

Si non, connais-tu quelqu'un qui a rencontré un problème, dangers et lequel ?

Si non, as-tu vu sans le vouloir des images ou vidéos qui t'ont choquées, lesquelles ?

Si non, parmi les problèmes, dangers que nous avons vu ensemble, y en a-t-il un qui t'interpelle ou qui te fait peur ?

Après cet exercice, les élèves ont inévitablement dû donner une réponse à une des questions ci-dessus, relevant ainsi un des dangers que nous avons pu rencontrer sur le net. Chaque élève a ensuite réalisé une affiche afin de sensibiliser les élèves sur divers dangers que l'on peut rencontrer sur Internet. Cette campagne d'affichage est destinée aux élèves du CO Drize. L'ensemble des affiches sont sur le dossier joint au travail.

La création de cette exposition par les deux classes a développé un esprit de solidarité, de prise de conscience et a amené une démarche de soutien commune si un élève rencontre un des problèmes énumérés précédemment.

Il est à préciser que chaque affiche a été soumise à la direction de l'école, afin de ne pas rencontrer de problème.

Notre campagne d'affichage s'est déroulée sur une durée de 10 semaines : du 6 janvier 2014 au 31 mars 2014. Chaque semaine, deux nouvelles affiches ont été exposées.

Des emplacements stratégiques dans l'école ont été choisis pour poser les affiches. Les affiches sont également exposées à la médiathèque rassemblant ainsi au fur et à mesure de leur apparition l'ensemble des affiches exposées depuis le début de la campagne de sensibilisation.

Le but de cette campagne a été de toucher tous les élèves de l'école par rapport aux différents dangers que les élèves peuvent rencontrer sur Internet.

Durant la campagne d'affichage, outre le fait qu'il fallait remplacer les affiches, nous avons recherché et ensuite étudié, quelles sont les lois pénales qui vont toucher les différentes catégories que nous avons révélées durant cette recherche.

Action innocence, centre spécialisé sur les dangers d'Internet, nous a fourni les différentes lois touchant les multiples dangers d'Internet. Puis nous avons classé les différentes catégories détectées et nous les avons placées dans chacune des lois.

Voici le résultat :

LES LOIS

IL EST INTERDIT DE SALIR L'IMAGE OU LA REPUTATION DE QUELQU'UN, DE REPANDRE DES PROPOS MENSONGERS OU INJURIEUX. (Code pénal, art. 173)

Catégories touchées :

- **2) Ce qui peut vous choquer**
- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**
- **6) Atteinte et influence à la personnalité**

IL EST INTERDIT NOTAMMENT D'INCITER A LA HAINE OU A LA DISCRIMINATION ENVERS UNE OU PLUSIEURS PERSONNES EN RAISON DE LEUR APPARTENANCE RACIALE, ETHNIQUE OU RELIGIEUSE. (Code pénal, art. 174, 177 et 261bis)

Catégories touchées :

- **2) Ce qui peut vous choquer**
- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**
- **6) Atteinte et influence à la personnalité**

IL EST INTERDIT NOTAMMENT DE POSSEDER, DE FABRIQUER, DE RENDRE ACCESSIBLE, ET DE METTRE EN CIRCULATION (EGALEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE) TOUT CONTENU ILLUSTRANT DES ACTES DE CRUAUTE ENVERS LES ETRES HUMAINS OU LES ANIMAUX. (Code pénal, art. 135)

Catégories touchées :

- **2) Ce qui peut vous choquer**
- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**
- **6) Atteinte et influence à la personnalité**

IL EST INTERDIT NOTAMMENT DE MONTRER ET DE RENDRE ACCESSIBLE (EGALEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE) DES REPRESENTATIONS PORNOGRAPHIQUES A UNE PERSONNE DE MOINS DE 16 ANS. (Code pénal, art. 197)

Catégories touchées :

- **1) Ce qui rend votre ordinateur malade**
- **2) Ce qui peut vous choquer**
- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**
- **6) Atteinte et influence à la personnalité**

IL EST INTERDIT NOTAMMENT DE PRODUIRE, DE RENDRE ACCESSIBLE, DE POSSEDER ET DE METTRE EN CIRCULATION (EGALEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE) DES REPRESENTATIONS AYANT COMME CONTENU DES ACTES D'ORDRE SEXUEL AVEC DES ENFANTS, DES ANIMAUX, DES EXCREMENTS HUMAINS OU COMPRENANT DES ACTES DE VIOLENCE. (Code pénal, art. 197, ch. 3Bis)

Catégories touchées :

- **2) Ce qui peut vous choquer**
- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**
- **6) Atteinte et influence à la personnalité**

IL EST INTERDIT NOTAMMENT DE FILMER ET DE PRENDRE EN PHOTO UNE PERSONNE A SON INSU, AINSI QUE LES RENDRE ACCESSIBLES A UN TIERS. (Code pénal, art. 179 quater)

Catégories touchées :

- **2) Ce qui peut vous choquer**
- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**
- **6) Atteinte et influence à la personnalité**

DROIT AU RESPECT DE LA SPHERE PRIVEE, DROIT A SA PROPRE IMAGE ET SUR SA VOIX. (Code civil, art. 28)

Catégories touchées :

- **2) Ce qui peut vous choquer**
- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**
- **6) Atteinte et influence à la personnalité**

IL EST INTERDIT NOTAMMENT DE DIFFUSER, DE MODIFIER ET DE METTRE A DISPOSITION UNE ŒUVRE. (Loi fédérale, art. 67 LDA, loi sur le droit d'auteur)

Catégories touchées :

- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**

OBLIGATION DE MENTIONNER LA SOURCE UTILISEE ET L'AUTEUR D'UNE ŒUVRE. (Loi fédérale, art. 68 LDA)

Catégories touchées :

- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**

IL EST INTERDIT DE DETOURNER LES DONNEES PERSONNELLES DE QUELQU'UN, ET QUI PLUS EST, DE LES UTILISER POUR COMMETTRE DES INFRACTIONS. (Loi fédérale, art. 12, LPD, loi sur la protection des données)

Catégories touchées :

- **1) Ce qui rend votre ordinateur malade**
- **2) Ce qui peut vous choquer**
- **3) Détournements ciblés**
- **5) Internet n'oublie jamais**
- **6) Atteinte et influence à la personnalité**

Cette démarche nous a permis de mettre en évidence que lorsqu'il y a une infraction qui est commise sur Internet, mais aussi dans la vraie vie, une ou plusieurs lois du code pénal, du code civil, de la loi fédérale LDA et LPD (loi sur le droit d'auteur et loi sur la protection des données), suisse peuvent être concernées et cela aggrave le cas du ou des prévenus.

Ces différents dangers ne sont donc pas sans conséquences amendes, peine d'utilité publique et peuvent même se terminer de manière tragique par une peine de privation de liberté, même lorsque l'on est mineur.

Il est donc indispensable que les jeunes nés avec ces nouveaux moyens de communication, connaissent les risques encourus si l'utilisation des réseaux sociaux se fait de manière contraire à la législation suisse.

Au terme de notre campagne d'affichage et afin de vérifier, si elle a eu un certain impact sur l'ensemble des élèves du CO Drize, nous avons rédigé un questionnaire anonyme que nous avons fait passer dans toutes les classes de l'école (dans chaque degré).

Voici les résultats :

Sondage au CO Drize sur les dangers Internet		total écoleo	total écolen	total écoléb
Nombre d'élèves		587	587	587
1)	As-tu un compte sur un réseau social ?	94%	5,8 %	0,2 %
2)	As-tu créé ton compte avec l'autorisation de tes parents ou de ton représentant légal ?	65%	28,5%	6,5%
3)	Tes parents ou représentants légaux ont-ils accès à ton compte ?	22%	73%	5%
4)	Connais-tu tous les amis présents sur ton compte social ?	59%	34,5%	6,5%
5)	As-tu déjà rencontré des problèmes à cause de ton compte social ?	20%	76%	4%
6)	Si oui, as-tu signalé ton problème à une personne ?	13%	36%	51%
7)	Si oui, est-ce un adulte ?	7,5%	36,5%	56%
8)	As-tu remarqué dans l'école la campagne d'affichage sur les dangers d'internet ?	56,5%	42%	1,5%
9)	Si oui, une affiche t'a-t-elle particulièrement marquée ?	8,5%	72%	19,5%

Légende 9R1, 9R2, 9R3 première année du CO, avec les différents niveaux
 10CT, 10LC, 10LS deuxième année du CO, avec les différents niveaux
 11AC, 11LC, 11LS troisième année du CO, avec les différents niveaux

Les 11èmes CT, n'ont pas répondu au questionnaire, puisque c'est eux qui l'on réalisé.

o oui
 n non
 b blanc

Sondage au CO Drize sur les dangers Internet	9R1o	9R1n	9R1b	9R2o	9R2n	9R2b	9R3o	9R3n	9R3b	total 9èmeo	total 9èmen	total 9èmeb
Nombre d'élèves	10	10	10	44	44	44	155	155	155	209	209	209
1) As-tu un compte sur un réseau social ?	100%	0%	0%	86,4%	13,6%	0%	95%	3,8%	1,2%	94%	5,7%	0,3%
2) As-tu créé ton compte avec l'autorisation de tes parents ou de ton représentant légal ?	60%	40%	0%	54,5%	38,6%	0%	71%	23,2%	5,8%	67%	27%	6%
3) Tes parents ou représentants légaux ont-ils accès à ton compte ?	0%	100%	0%	31,8%	66%	2,2%	23,9%	70%	6,1%	24%	70%	6%
4) Connais-tu tous les amis présents sur ton compte social ?	60%	40%	0%	61,4%	31,8%	6,9%	65,2%	29%	5,8%	64%	30%	6%
5) As-tu déjà rencontré des problèmes à cause de ton compte social ?	10%	90%	0%	13,6%	86,4%	0%	8,4%	87,8%	3,8%	9,5%	87,5%	3%
6) Si oui, as-tu signalé ton problème à une personne ?	0%	100%	0%	6,8%	47,7%	45,5%	16,1%	20,6%	63,3%	13%	30%	57%
7) Si oui, est-ce un adulte ?	0%	100%	0%	6,8%	45,5%	47,7%	5,2%	20,6%	74,2%	5%	30%	65%
8) As-tu remarqué dans l'école la campagne d'affichage sur les dangers d'internet ?	50%	50%	0%	50%	48%	2%	63,9%	34,8%	1,3%	60%	38%	2%
9) Si oui, une affiche t'a-t-elle particulièrement marquée ?	20%	80%	0%	5%	31%	8%	11%	69%	20%	11,5%	70%	18,5%

Légende 9R1, 9R2, 9R3 première année du CO, avec les différents niveaux
 10CT, 10LC, 10LS deuxième année du CO, avec les différents niveaux
 11AC, 11LC, 11LS troisième année du CO, avec les différents niveaux

Les 11èmes CT, n'ont pas répondu au questionnaire, puisque c'est eux qui l'on réalisé.

o oui
 n non
 b blanc

Sondage au CO Drize sur les dangers Internet		10CTo	10CTn	10CTb	10LCo	10LCn	10LCb	10LSo	10LSn	10LSb	total 10èmeco	total 10èmen	total 10èmeb
Nombre d'élèves		16	16	16	33	33	33	134	134	134	183	183	183
1)	As-tu un compte sur un réseau social ?	87,5%	12,5%	0%	94%	6%	0%	94%	6%	0%	93%	7%	0%
2)	As-tu créé ton compte avec l'autorisation de tes parents ou de ton représentant légal ?	50%	50%	0%	51%	49%	0%	75%	17%	7%	69%	28%	5%
3)	Tes parents ou représentants légaux ont-ils accès à ton compte ?	6,25%	93,75%	0%	12%	85%	3%	25%	70%	5%	21%	75%	4%
4)	Connais-tu tous les amis présents sur ton compte social ?	37,5%	50%	12,5%	51%	40%	9%	62%	33%	5%	62%	36%	2%
5)	As-tu déjà rencontré des problèmes à cause de ton compte social ?	62,5%	31,25%	6,25%	12%	85%	3%	40%	57%	3%	37%	60%	3%
6)	Si oui, as-tu signalé ton problème à une personne ?	12,5%	56,25%	31,25%	6%	54%	40%	13%	33%	54%	11%	39%	50%
7)	Si oui, est-ce un adulte ?	6,25%	62,5%	31,25%	9%	64%	27%	10%	30%	60%	9%	39%	52%
8)	As-tu remarqué dans l'école la campagne d'affichage sur les dangers d'internet ?	31,25%	62,5%	6,25%	30%	70%	0%	60%	39%	1%	52%	86%	2%
9)	Si oui, une affiche t'a-t-elle particulièrement marquée ?	0%	75%	25%	3%	73%	24%	7%	72%	21%	5%	73%	22%

Légende	9R1, 9R2, 9R3	première année du CO, avec les différents niveaux
	10CT, 10LC, 10LS	deuxième année du CO, avec les différents niveaux
	11AC, 11LC, 11LS	troisième année du CO, avec les différents niveaux

Les 11èmes CT, n'ont pas répondu au questionnaire, puisque c'est eux qui l'on réalisé.

o	oui
n	non
b	blanc

Sondage au CO Drize sur les dangers Internet		11LSo	11LSn	11LSb	11LCo	11LCn	11LCb	11ACo	11ACn	11ACb	Total 11èmeco	Total 11èmen	Total 11èmeb
Nombre d'élèves		141	141	141	45	45	45	9	9	9	195	195	195
1)	As-tu un compte sur un réseau social ?	93,6%	5,7%	0,7%	95,5%	4,5%	0%	100%	0%	0%	94,35%	5,15%	0,5%
2)	As-tu créé ton compte avec l'autorisation de tes parents ou de ton représentant légal ?	64%	30%	6%	53%	33%	14%	33,5%	66,5%	0%	60%	32%	8%
3)	Tes parents ou représentants légaux ont-ils accès à ton compte ?	15%	80%	5%	33%	58%	9%	45%	55%	0%	21%	74%	5%
4)	Connais-tu tous les amis présents sur ton compte social ?	57%	38%	5%	42%	42%	16%	66,5%	33,5%	0%	54%	38%	8%
5)	As-tu déjà rencontré des problèmes à cause de ton compte social ?	18%	79%	3%	9%	76%	15%	22%	78%	0%	16%	78%	6%
6)	Si oui, as-tu signalé ton problème à une personne ?	13%	34%	53%	13%	51%	36%	11%	89%	0%	13%	41%	46%
7)	Si oui, est-ce un adulte ?	8,5%	37,5%	54%	6%	47%	47%	11%	78%	11%	8%	42%	50%
8)	As-tu remarqué dans l'école la campagne d'affichage sur les dangers d'internet ?	57%	42%	1%	67%	29%	4%	11%	89%	0%	57%	41%	2%
9)	Si oui, une affiche t'a-t-elle particulièrement marquée ?	8%	68%	24%	7%	89%	4%	23%	66%	11%	8%	73%	19%

Légende	9R1, 9R2, 9R3	première année du CO, avec les différents niveaux
	10CT, 10LC, 10LS	deuxième année du CO, avec les différents niveaux
	11AC, 11LC, 11LS	troisième année du CO, avec les différents niveaux

Les 11èmes CT, n'ont pas répondu au questionnaire, puisque c'est eux qui l'on réalisé.

o	oui
n	non
b	blanc

Analyse des résultats :

Sur 587 élèves 94% (552 élèves) possèdent un compte sur un réseau social, chiffre qui ne nous étonne pas. 65% (382) des élèves qui possèdent un compte l'on fait avec l'autorisation des parents, par contre très peu de représentants légaux ont un accès au compte de leur enfant, ce qui est inquiétant vu les dangers et risques énumérés plus haut.

Autre point inquiétant, 34,5% (203) des élèves ne connaissent pas tous les amis acceptés sur leur compte social, à ce moment on peut vraiment dire que les risques d'une mauvaise rencontre apparaissent.

20% (117) des élèves de l'école disent avoir déjà rencontré des ennuis à cause de leur réseau social, proportion énorme (2 élèves sur 10).

Encore plus inquiétant, seulement 13% (76) des élèves ont dévoilé leur problème et seulement 7,5% (44) l'on signalé à un adulte. Cela signifie que beaucoup de jeune n'ose pas parler du tout de leurs soucis et ceux qui osent, n'en parlent pas à une personne responsable, donc un adulte.

Notre recherche ne se penche pas sur les conséquences physiques et psychologiques que peuvent engendrer de tels résultats, mais cela génère irrévocablement un mal être auprès des victimes.

Si les parents avaient un accès au compte social de leur enfant, il y aurait certainement moins de problèmes générés par les réseaux sociaux, c'est donc aux parents d'être responsables auprès de leur enfant.

De plus, les personnes qui gèrent et qui gagnent de l'argent grâce à ces réseaux sociaux devraient mettre au point un programme informatique qui pourrait détecter lorsqu'il y a une infraction au code pénal ou autre et lorsqu'une personne devient une victime. Certains mots clés apparaissent lorsqu'il y a des menaces envers une personne et aussi lorsqu'une personne se sent menacée et en souffre. Si le programme informatique détecte de tels agissements, il faudrait qu'il y ait une alerte et que les représentants légaux en soit informés pour pouvoir vérifier le plus rapidement possible s'il y a attaque ou pas envers une personne.

Lorsque l'on analyse les résultats degré par degré, on voit que pour les trois premières questions les pourcentages sont à peu près identiques. Les 11ème années sont les élèves qui vont accepter d'être amis avec des « inconnus ». Ils sont donc les plus âgés de l'école, mais ne sont pas ceux qui rencontrent le plus de problème à cause d'un réseau social. Se sont les 10ème année qui rencontrent le plus de désagréments causés par leur compte, donc les élèves en plein milieu de leur parcours scolaire du CO.

Le degré qui dévoile le moins d'ennuis est la 11ème (41%), ils ne parlent à personne, même pas aux vrais amis, amis qui pourraient les aider en le signalant à un adulte.

Finalement, la dernière question nous a permis de vérifier si les élèves du CO Drize ont remarqué notre campagne d'affichage et s'ils ont été sensibilisés face aux différents dangers que l'on peut rencontrer sur la toile. 56% , donc 329 élèves ont remarqué nos affiches, ce qui du point de vue marketing est un bon résultat.

Ensuite si l'on continue la démarche d'un publicitaire, il faut déterminer l'affiche qui a le plus touché, interpellé, marqué, retenu les élèves.

Et voici le résultat avec les affiches de notre campagne de prévention contre les dangers d'Internet.

- 1 Ne te fais pas salir par le net
- 2 Piratage,..... osez en parler
- 4 Attention, les virus sont contagieux
- 4 Notre héros, superordi
- 2 Un bon conseil...
- 10 Le net n'est pas si net, car il n'est pas transparent
- 2 Sur Internet, tu n'es pas intouchable
- 2 Internet, stop au harcèlement
- 1 Trop de violence sur le net
- 4 Internet n'est pas un long fleuve tranquille
- 2 Ne te fais pas salir par le net
- 2 Internet vous surveille
- 3 Piratage
- 3 Toutes

Il est intéressant de noter que certaines affiches ont plus été retenues par certains élèves que d'autres. Cela signifie, que chaque affiche dénonce un danger différent et qu'il va cibler des élèves qui ont rencontré un problème sur le net ou qu'ils connaissent quelqu'un qui a subi des attaques. Cela touche forcément psychologiquement les élèves et cela les inquiète.

Alors pourquoi, autant d'élève n'ose pas parler d'un problème rencontré sur les réseaux sociaux, et encore moins à un adulte ?

Les élèves disposent, semble-t-il, de tout un arsenal de contact possibles pour communiquer leur problème et le mal être que cela génère comme :

- les parents ou représentant légaux
- l'infirmière de l'école
- les assistants sociaux
- le maître de classe et les autres enseignants
- les membres de la direction
- la police
- des amis adultes faisant partie du cercle familial ou non
- les psychologues de l'école,

mais cela semble insuffisant, vu le nombre de jeunes qui souffre en silence. Ces élèves ne doivent pas connaître ou oser en parler aux différentes personnes citées ci-dessus, par peur que cela se sache et par peur de représailles.

Il est donc important que les élèves puissent contacter quelqu'un de responsable et de fiable, pour ce type de problème.

Voici différentes pistes de proposition :

- www.ciao.ch :
site de prévention pour les adolescents, sur lequel on peut poser des questions de manière anonyme.
- www.surferprudent.org :
site de prévention à l'intention des adolescents et de leurs parents, conçu par Action Innocence.
- www.actioninnocence.org :
site de prévention des dérives liées aux nouvelles technologies et de lutte contre la pédocriminalité sur Internet.
- www.telme.ch :
site de soutien psychologique pour jeunes et parents.
- www.cybercrime.ch :
police d'Internet / lutte contre la criminalité sur Internet
- www.urbanlegends.about.com :
impact de certaines légendes du net.
- <http://www.centrelavi-ge.ch/> info@centrelavi-ge.ch :
Tél. 022 320 01 02 Fax 022 320 02 48
Centre LAVI Genève, 72 Boulevard Saint-Georges, 1205 Genève
- <http://www.jcj.ch/www/index.php/contact/12-contacts/4-jcj> :
site de jurisconseil junior. Consultation auprès d'un avocat gratuit
- www.kobik.ch :
si vous vous sentez menacé(e), veuillez en informer le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOICI) de l'Office fédéral de la police (www.kobik.ch).

Vous avez le droit de porter plainte auprès de la police, pour toute infraction commise auprès de vous, mais pour les cas compliqués mieux vaut prendre un avocat avant de porter plainte. Dans tous les cas, il faut absolument conserver des preuves pour pouvoir porter plainte (témoignages, photos, vidéos, textes écrits, paroles enregistrées,...).

Documents à consulter sur le net :

- My little Safebook :
Le harcèlement sur Internet: ce que vous et vos enfants devez savoir.
Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), janvier 2013, 1re édition.
- <http://www.skppsc.ch/10/fr/> :
Le site de la prévention contre la criminalité
- <http://www.petiteshistoiresdinternet.ch/>
Petites histoires d'Internet, réalisé par la confédération suisse, prévention suisse contre la criminalité

Et voici la solution que nous avons apporté et qui nous parle le plus, c'est d'avoir un interlocuteur neutre, fiable et qui connaît la criminalité que l'on peut trouver sur internet et qui sait les démarches à suivre en cas de conflit et cet interlocuteur devrait se trouver au

Centre de loisirs de Carouge

lieu loin des élèves de l'école, loin des enseignants, loin des parents, loin, loin....

Pourquoi une maison de quartier ou un centre de loisirs ?

Car, dans un premier temps, selon l'État de Genève :

« *Loisirs pour les jeunes* »

Le département de l'instruction publique est très actif dans le domaine des loisirs pour les jeunes afin de favoriser la pratique d'activités culturelles ou sportives hors du cadre scolaire. Le service des loisirs éducatifs (SLE) de l'office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) a la charge d'organiser des activités pour les jeunes de 4 à 16 ans et de coordonner l'information qui sont proposées par de nombreux organismes de type associatif.

L'information sur cette offre de loisirs est coordonnée par le [service des loisirs éducatifs](#) du département de l'instruction publique. Ce service organise également des activités pour les 4-16 ans.

- [Activités de loisirs organisées pendant les congés hebdomadaires](#)
- [Activités de loisirs organisées pendant les vacances](#)

Les maisons de quartier et centres de loisirs, de la [Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle \(FASe\)](#), sont à disposition des jeunes dans les quartiers et communes. Les enfants et adolescents y trouveront des espaces de rencontre conviviaux en dehors du temps scolaire. De nombreuses activités proposées ne nécessitent aucune inscription préalable. »
http://www.ge.ch/loisirs_jeunes/



C'est un endroit pour les jeunes et spécifiquement pour les ados, qui ne savent pas où traîner dans la rue.

Les jeunes qui se rendent au centre retrouvent des repères, ils se sentent chez-eux, car il n'y aucune contrainte, ni parentale, ni scolaire, ni vis-à-vis des camarades de l'ensemble de l'école.

Alors n'oubliez pas

Ne vous faites pas attaquer, mais attaquez



Responsable du projet : Madame Daniela Oelgardt-Roux maîtresse de classe, enseignante en géographie et de MI pour la 1121CT, ainsi qu'enseignante de géographie pour la 1122CT.

Remerciements :

Madame Aline Gaillet pour son coup de crayon.

Madame Véronique Hirsch pour son soutien administratif

Madame Vanessa Aellen pour les impressions couleurs

Madame Valérie Stampfli et Madame Laetitia Scrima pour la supervision de certains calculs

Madame Sandrine Berland la médiathécaire pour nous avoir permis de « squater » la médiathèque durant le temps de l'exposition

Madame Céline Veyron pour le dernier regard extérieur